

Nous excusons l'absence de Jean Louis Pellegrin, le Président du comité 13 qui ne pouvait pas participer à notre assemblée.

Par contre nous apprécions la présence de Marie Christine Cachou qui est la nouvelle présidente de la CRR (Commission Régionale Running) qui gère notamment les courses à label.

Bilan moral et d'activités

La FFA a décidé de réformer les règles de fonctionnement des CDR à partir de la saison 2024/2025.

Ses membres ne seront plus élus par les organisateurs mais désignés par le président du Comité Départemental et deviendra une commission au même titre que celles existant déjà en son sein.

De toute façon l'équipe actuelle qui compose le bureau de la CDR 13 avait décidé d'arrêter en 2024 après 24 ans de présence et même plus pour certains.

Suite aux demandes de l'an dernier, nous avons acquis un podium 1-2-3 mais aucun organisateur ne l'a demandé à ce jour. Nous avons renouvelé le stock de chasubles.

Il y a eu 2 championnats inter fédérations cette année : 10 km et course nature. Les clubs lauréats seront récompensés en fin de réunion.

Nous n'avons pas pu lancer le challenge qualité.

Nous avons comme prévu, changé de banque et sommes passés de la Caisse d'Epargne au Crédit Mutuel de St Louis comme le comité 13 qui est beaucoup moins cher et aide les associations.

En ce qui concerne la participation aux courses le tableau ci-dessous permet de comparer la participation avant la pandémie et les dernières années.

Participation aux courses pédestres

	2019	2021	2022	2023
janvier	4260	0	2677	3909
fevrier	3566	0	2356	3573
mars	17945	0	3396	3915
Total 1er trimestre	25771	0	8429	11397
avril	10393	0	3187	6222
mai	6831	0	6144	6041
juin	3629	698	2110	2563
Total 2ème trimestre	20853	698	11441	14826
juillet	1086	1168	743	645
aout	753	0	0	0
septembre	6864	1086	2057	2369
Total 3ème trimestre	8703	2254	2800	3014
octobre	31260	21217	26240	
novembre	7654	5307	6853	
décembre	4511	2877	2586	
Total 4ème trimestre	43425	29401	35679	
Total année	98752	32353	58349	29237



Le 22 octobre 2023

Nous atteindrons sans doute un nombre de participants du même niveau qu'en 2022 mais loin des records de 2018 ou 2019

Nous constatons une baisse du nombre d'organisations, environ 130 avant la pandémie contre une centaine actuellement. A ce jour seulement une soixante est inscrite au calendrier dans Calorg. Les autres se contentant de le faire lorsqu'ils ont besoin de l'avis de notre commission, pour le joindre à leur dossier destiné à la Préfecture.

En 2023 au moins une dizaine de courses se déroulant en tout ou partie sur la voie publique se sont déroulées sans être inscrites au calendrier ni avoir demandé l'avis de notre commission.

Un débat s'en est suivi afin de sensibiliser sur les risques encourus par les organisateurs lorsqu'ils ne respectent pas les lois, en cas d'accident notamment.

Voici un rappel concernant les déclarations à faire :

- Pour toutes les courses se déroulant en tout ou partie sur la voie publique il convient de faire une déclaration à la Mairie ou à la Préfecture si le parcours passe sur plusieurs communes.
- Lorsque la déclaration doit être faite à la Préfecture, il faut passer par la plateforme qui a été mise en place depuis cet été. Dans ce cas la CDR donnera son avis directement sur la plateforme. Il est inutile de nous adresser un dossier.
- Lorsque la déclaration doit être faite à la Mairie suivant les modalités propres à celle-ci, il faut demander l'avis de la CDR par mail et joindre l'avis au dossier destiné à la Mairie. Les pièces à fournir et les délais restent identiques 2 mois minimum avant la date de la course.

Finances

Le bilan financier est présenté.

Il en ressort que nous avons fait plusieurs dépenses cette année mais que nous n'avons pas encore encaissé toutes les recettes prévues provenant des partenaires et des cotisations d'organisateurs qui vont rentrer avant la fin de l'année.



Le Guide de la Course à Pied

LES PARTENAIRES OFFICIELS de la CDCHS 13
Marathonien Sport - 44 rue du Dr Fiolle - 13006

Spécialiste de la course à pied depuis 1979

www.courirenfrance.com - 06 03 06 19 76

Spécialiste du Chronométrage informatisé d'épreuves pédestres

TOP Trophées - Tél/Fax 04 91 92 03 51 - Spécialiste des récompenses sportives



20

#Ensemble pour Récompenser...

Calendrier

Le calendrier « en l'état » est lu et il n'y a pas d'observation des organisateurs présents.

Nous regrettons que seulement 60 organisations aient été enregistrées à ce jour ne permettant pas d'harmoniser le calendrier. Nous invitons ceux qui vont saisir leur organisation après cette réunion de prendre la peine de respecter les compétitions déjà inscrites et éventuellement de contacter leurs organisateurs.

Intervention de Marie-Christine Cachou, Présidente de la CRR :

J'étais ravie de participer à ces réunions de CDR. D'une manière générale, le manque de bénévoles se fait ressentir dans tous les départements et sur de nombreuses épreuves. Concernant les épreuves à label qui nécessitent la mise en place d'un jury, les organisateurs ont du mal à trouver des juges qualifiés (starter, chronométreurs, juges aux arrivées, ou responsable anti-dopage...). La Commission Régionale Running va proposer au courant du mois de janvier une formation de JURU (Juge Running Compétition). Un JURU est en capacité de starter, chronométrer ou être juge aux arrivées pour les épreuves de Running. Si dans les clubs, des personnes sont intéressées par cette formation (obligation d'être licencié FFA), ne pas hésiter à m'écrire: cr.running@athle-regionsud.fr

Par ailleurs, je tiens à souligner la détermination de Gérard Malagoli grâce à qui, la plupart des compétitions du 13 sont inscrites sur Calorg. Pour les organisateurs et afin, entre autre, que les coureurs licenciés aient leur fiche à jour, il est important que les résultats soient mis en ligne sur le site de la FFA. Pour cela si la société de chronométrie est agréée FFA, elle peut déposer les fichiers de résultats directement sur Siffa, si la société n'est pas agréée, elle peut me faire parvenir les résultats en fichier excel ou txt (avec à minima nom, prénom et date de naissance des coureurs) toujours à l'adresse de la CRR: cr.running@athle-regionsud.fr. On peut voir sur le calendrier de la FFA (complètement à gauche) le fichier des résultats, s'il est vert les résultats sont consultables (en cliquant sur le fichier), si le fichier est noir les résultats ne sont pas parvenus à l'officiel logica;

Et enfin comme promis voici le lien pour l'accès au calendrier et aux résultats des compétitions: <https://bases.athle.fr/asp.net/accueil.aspx?frmbase=calendrier&frmmode=1>

Pour les compétitions du 13 voici le lien [compétition 2023 dans le 13](#)

Et pour vos questions running et FFA n'hésitez pas à me solliciter.

Championnat départemental inter-fédérations

2 épreuves étaient inscrites à ce challenge. Les clubs lauréats ont été récompensés.

	10 km 2023 10 KM du Bel Air Salonais 05/02/23	Course Nature 2023 Le Bol d'Air Barbenais 17/06/23
1 ^{er} club	AIX ATHLE PROVENCE	SPEEDY CLUB DE PROVENCE
2 ^{ème} club	SCO STE MARGUERITE	LES FOULEES PELISSANNAISES
3 ^{ème} club	ATSCAF ST VICTORET	LA FARE SPORT NATURE

Pour 2024, nous invitons les organisateurs qui souhaiteraient être support de ces championnats de nous adresser leur candidature. Nous retiendrons un 10km, un trail avec plusieurs distances et une course classique avec une distance non officielle, un semi et/ou marathon,...

Il est précisé que recevoir ces championnats ne génère aucune tâche supplémentaire pour les organisateurs, mais seulement de veiller à ce que les clubs et numéros de licences soient bien enregistrés et apparaissent sur les classements.

Les membres du Foyer rural nous invitent pour l'apéritif de clôture de cette assemblée.

Merci à tous les participants.

Le bureau de la CDR 13,

Gérard Malagoli, Christian Gimenez, Dominique Gilles-Marradi, Richard Marradi